

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26868**

Intitulé

MASTER : MASTER mention Sciences et génie de l'environnement (SGE), spécialité Management de l'Environnement et des Collectivités et des Entreprises (MECE)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paris Diderot - Paris 7, Ecole nationale des ponts et chaussées - ENPC, Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université Paris Diderot - Paris 7, Président de l'université de Paris XII - Paris Est Créteil, Directeur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées - ENPC, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

110 Spécialités pluri-scientifiques, 342 Développement et protection du patrimoine culturel, 343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé réalise des activités en lien avec les problématiques HSE (Hygiène Sécurité Environnement) et de développement durable:

Gestion des milieux et des risques

Gestion de projet environnemental

Expertise conseil en stratégie environnementale

Le diplômé est capable, de :

GESTION DES MILIEUX ET DES RISQUES

Définir des options de gestion des milieux et de la gestion des risques.

Diagnostiquer les dégradations des milieux dans les environnements anthropisés intérieurs et extérieurs.

Analyser le cycle de vie des matériaux, estimer leur durabilité.

Etudier, surveiller et prévenir les risques de contamination.

Identifier, évaluer et gérer les risques environnementaux, expertiser les incidents et accidents, produire des études d'aléas.

GESTION DE PROJET ENVIRONNEMENTAL

Travailler en lien avec un réseau de partenaires spécialistes et non-spécialistes.

Veiller aux évolutions des connaissances, techniques, législations et pratiques dans les disciplines concernées.

Appliquer les techniques du management de l'environnement.

Formaliser des calendriers d'action, mettre en œuvre des planifications et contrôler l'application de ces planifications.

Apprécier la conformité des programmes et opérations avec les réglementations et normalisations.

Faire appliquer des accords internationaux, des directives, des instructions et des circulaires concernant la protection ou la préservation de l'environnement.

Organiser la concertation et l'échange d'informations entre les différentes parties prenantes.

Identifier, animer et informer des réseaux d'acteurs.

EXPERTISE CONSEIL EN STRATEGIE ENVIRONNEMENTALE

Fournir des références et des méthodes qui favorisent l'aide à la décision.

Mettre en place ou conseiller des mesures préventives.

Orienter et développer des stratégies environnementales pertinentes, définir et mettre en œuvre des programmes intégrant les composantes humaines, techniques et économiques du développement durable.

Réaliser des audits de conformité dans le domaine de l'environnement et des audits des pratiques éco citoyennes ; capitaliser les connaissances et les bonnes pratiques.

Développer les capacités d'ingénierie des collectivités locales et des entreprises.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Energie, eau, air, gestion des déchets

Exploitation (usines de traitement d'eau potable, usines d'épuration, distribution, entreprises de services, Industries pharmaceutiques, cosmétologie, agroalimentaires, hospitalière, microélectronique, avionique, spatial, optique, laser, nucléaire, automobile, tours aéroréfrigérantes)

Administration (organisme de gestion de l'environnement, ministère de l'Environnement, ADEME, INERIS, agences de l'eau, collectivités territoriales, syndicats, direction R&D des grandes entreprises et des grandes collectivités territoriales ...)

Bureaux d'études de grande et de petite taille au sein des collectivités locales ou dans des grands groupes spécialisés dans

l'environnement

Grands groupes et PME, Recherche et développement, études et assistance techniques, expertise
Organismes de contrôle agréés, service HSEQ
Ingénieur(e) d'études - recherche & développement
Ingénieur(e) chargé d'affaire
Ingénieur(e) consultant(e) des cabinets d'audit
Ingénieur(e) des collectivités publiques territoriales
Ingénieur(e) environnement
Cadres industriels dans les services HSE des entreprises ou des collectivités
Certificateur/Certificatrice environnement
Responsable, Gestionnaire de réseaux, de service ou d'agence en charge de l'environnement

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

K2108 : Enseignement supérieur

H1501 : Direction de laboratoire d'analyse industrielle

K2302 : Management et inspection en environnement urbain

Réglementation d'activités :

sans objet

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Master 1 - SGE (60 ECTS)

Semestre 1 (30 ECTS) : Fonctionnement des systèmes naturels et perturbés (3 ECTS); Air : introduction aux sciences de l'atmosphère, pollution atmosphérique (4 ECTS) ; Eau : milieu et traitement, bassin versant (4 ECTS) ; Sols pollués : milieux et traitement (4 ECTS) ; Altération des matériaux dans l'environnement (3 ECTS) ; Modélisation statistique appliquée et traitement de données (6 ECTS) ; Chimie analytique et environnement (3 ECTS) ; Anglais (3 ECTS).

Semestre 2 (30 ECTS) : Métrologie de l'environnement : du prélèvement à l'interprétation (3 ECTS) ; Stage de terrain (3 ECTS) ; Pollutions, nuisances et impact (5 ECTS) ; Politique de l'environnement et société (4 ECTS) ; Anglais (3 ECTS); Economie de l'environnement (3 ECTS); 3 Unités d'enseignement optionnelles (9 ECTS) parmi : Physico-chimie/Microbiologie/Mécanique des fluides/Modélisation des systèmes environnementaux/ Introduction aux interactions rayonnement matière/Nouvelles techniques d'analyse pour l'environnement/Environnements planétaires et exobiologie/Energies dans l'avenir.

Master 2 - Management Environnement Collectivités et Entreprises - MECE (60 ECTS)

Semestre 3 (30 ECTS) : Pollution des milieux (3 ECTS) ; Risques environnementaux : gestion des risques (3 ECTS) ; SME ISO 14001 (3 ECTS) ; Droit de l'Environnement (3 ECTS) ; Qualité ISO 9001 (3 ECTS) ; Sécurité Indus - OHSAS 18001 (3 ECTS) ; Communication - Concertation en entreprise (3 ECTS) ; Anglais technique (3 ECTS) ; Projet professionnel I (3 ECTS) ; Option libre (3 ECTS) parmi Préparation CNFTP/Climat/Air intérieur (3 ECTS).

Semestre 4 (30 ECTS) : Finances (3 ECTS) ; Projet professionnel II (3 ECTS) ; Option au choix parmi : Bilan Carbone/Acoustique/SIG/Aérosols radioactifs/Méthode HACCP/... (3 ECTS) ; Stage obligatoire (15 ECTS) ; Orientation « entreprises » : Stratégie environnementale des entreprises, éco conception (3 ECTS) ; Développement durable (3 ECTS) ; Orientation « collectivités » : Impact des services urbains (3 ECTS) ; Gestion des services urbains (3 ECTS)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	enseignants-chercheurs et professionnels
Après un parcours de formation continue	X	enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X	enseignants-chercheurs et professionnels
Par candidature individuelle	X	enseignants-chercheurs et professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 11 septembre 2014 d'accréditation de la mention SGE du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de

la recherche.

Fin d'accréditation : 2018-19

DUREE: 5ans

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : articles L 613-3 et L 613-4

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Nombre moyen de diplômés par an sur l'ensemble de la mention : 90

Autres sources d'information :

www.master-sge.com ; www.u-pec.fr ; www.univ-paris-diderot.fr ; www.enpc.fr

<https://www.enpc.fr>

<https://www.univ-paris-diderot.fr>

<https://www.u-pec.fr>

<https://www.master-sge.com>

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Île-de-France - Paris (75) []

Université Paris Diderot - Paris 7 : Île-de-France - Paris (75) []

Ecole nationale des ponts et chaussées - ENPC : Île-de-France - Seine-et-Marne (77) []

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne : Île-de-France - Val-de-Marne (94) []

Université Paris-Est Créteil Val de Marne ; Université Paris Diderot - Paris 7 ; Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne ; Université Paris Diderot - Paris 7 ;

Historique de la certification :